

"Front Universitaire Antifasciste  
de Strasbourg."

1935-36

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA  
SÛRETÉ NATIONALE

1935

Strasbourg, le 18 février 1935

N°1140

Le Commissaire Divisionnaire  
de Police spéciale

à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin  
- Cabinet -

Copie à

STRASBOURG

M. le Directeur  
Général de la  
Sûreté Nationale  
(Contrôle Général  
des Services de  
Recherches Adm.)

M. le Commissaire  
Central de  
Strasbourg.

M. le Conseiller  
d'Etat, Directeur  
Général des Ser-  
vices d'Alsace  
et de Lorraine.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-  
après copie d'une note que les " Dernières Nouvelles  
de Strasbourg" publient dans leur numéro de ce jour :  
" Conférence publique pour les étudiants et  
les intellectuels de Strasbourg.

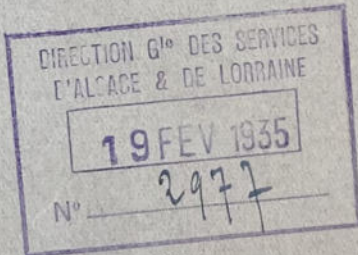
L'attention des étudiants et intellectuels Stras-  
bourgeois est attirée sur la présence à Strasbourg  
du docteur DALSACE, président de l'Association fran-  
çaise des Médecins contre la Guerre.

Les aspects nouveaux de la guerre de demain et  
notamment la guerre aéro-chimique ont suscité une  
série de problèmes en présence desquels tout homme  
et plus spécialement le corps médical se doit de  
prendre position.

Le docteur DALSACE s'attachera à définir ces  
problèmes au cours d'une conférence publique qui  
aura lieu demain mardi 19 février 1935 sous la prési-  
dence du docteur EGMANN, officier de la Légion  
d'honneur, blessé de guerre et sous les auspices  
du Front Universitaire Antifasciste et de l'Associa-  
tion des Médecins contre la Guerre.

La conférence commencera à 20 heures 45 très  
précises dans la grande salle de réunion du Restaurant  
" A la Cloche", place St. Etienne (à côté du Foyer  
de l'Etudiant Catholique). "

Le Commissaire Divisionnaire



*m per*  
*de la réunion*  
*de l'Université*

*E. E. E.*  
*Quenard*

27 FEV 1935

1°

I.P.P. II A<sup>1</sup>

LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR GENERAL  
DES SERVICES D'ALSACE ET DE LORRAINE

A MONSIEUR LE RECTEUR D'ACADEMIE,  
Directeur du Service de l'Instruction  
Publique d'Alsace et de Lorraine.

- 1 pièce jointe -

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, copie d'un rapport de police relatif à une réunion organisée à Strasbourg, le 19 Février 1935, par le Front Universitaire antifasciste de l'Académie de cette ville.

Je vous serais obligé de me faire tenir tous renseignements utiles sur cette manifestation.

signé : Paul VALOT

STRASBOURG, 15 FEVRIER 1935

Contrôle général de surveillance  
du Territoire, circonscription  
régionale de Strasbourg.

n° I043

Le Commissaire Divisionnaire

copie à:

à MONSIEUR LE PREFET DU BAS-RHIN

-Direction Gle.  
serv.d'A.et de L.

STRASBOURG

-M. le S/Préfet  
de Str.Campagne

CONFIDENTIEL

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la  
nommé ACHARD Marie Rose, institutrice communiste à Dingsheim  
(Bas-Rhin), qui a fait l'objet de mon rapport n° 8940 du 17  
décembre 1934, a adressé le 28 janvier 1935 à M. le Procureur  
de la République de Strasbourg, une déclaration de publica-  
tion d'un périodique dont ci-après la copie:

"Je soussigné, Marie Rose ACHARD, institutrice  
à Dingsheim (Bas-Rhin), ai l'honneur de déclarer la parution  
d'un périodique:

Titre: "Jeunesse d'Alsace"

Mode de parution: mensuel

Gérante: ACHARD Marie Rose, née le 25 août 1894 à  
Châteauneuf-de-Galaure (Drôme)

domiciliée à Dingsheim (Bas-Rhin)

Imprimerie: "SOSTRAR" Mr. FASHAUER

rue de Mulhouse, Strasbourg-Neudorf.

Fait à Dingsheim, le 28 janvier 1935

M.R. ACHARD

13 janvier 1935:

Le 13 février 1935, la susnommé a adressé

au Parquet de Strasbourg une seconde déclaration indiquant

comme gérant responsable du périodique précité le nommé

GEYER Henri, domicilié n° 13 rue du Bas de Sapt à Strasbourg

Neudorf. Le premier numéro de "Jeunesse d'Alsace" a paru le

12 février 1935. Il s'agit, bien entendu, d'une feuille de pro-

pagande antifasciste et communiste. L'animatrice de cette

/.....

*voir (page 2) le 3 sur le  
"Front Universitaire antifasciste  
de Strasbourg"*

feuille bilingue est la nommée ACHARD, l'institutrice précitée.  
L'article de tête intitulé: "Voici lecteur un nouveau canard"  
contient les passages suivants:

Que veut-il? et comment peut-il justifier son existence?

Il y a en Alsace la jeunesse. Ce n'est pas qu'on la néglige. Au contraire: les opinions et les partis, les groupements politiques et ces politiques se la disputent. Viennent les luttes. Les mots d'ordre se croisent, s'entre-choquent, se confondent. Pouvons-nous choisir? Une seule pensée fur claire entre nous: Nous sommes pauvres, misérables. D'autres sont riches, puissants. Deux mondes ennemis: nous et eux. Ce n'est pas très savant. C'est peut-être trop simple. Mais nous sommes partis en guerre. Nous contre eux. Pouvons-nous faire autrement? Nous voulons vivre.

Nous sommes alsaciens, fils d'ouvriers et de paysans d'Alsace.

Elle est donc bien criminelle cette jeunesse qu'elle n'ose se compter en plein jour. Son crime est simplement d'élever la voix là où d'autres se taisent, son crime est d'être l'héritière vivante des aspirations toujours contenues et toujours étouffées des masses travailleuses d'Alsace. Rendre ses aspirations plus conscientes parmi les jeunes et contribuer ainsi au vaste mouvement d'un front populaire contre l'oppression sociale, contre l'oppression nationale, voilà notre tâche.

Le Comité de Rédaction.

Un autre article: "La lutte antifasciste au village"  
contient in fine le passage suivant:

Dans la propagande, il y a plusieurs écueils à éviter: religion et le danger de vouloir cacher aux paysans certains mots d'ordre ou principes politiques de partis ouvriers, membres du front populaire. Le problème est posé. Nous devons aller trouver le paysan, faire de lui un antifasciste solidaire de son camarade ouvrier, fonctionnaire, petit commerçant.

Sous une rubrique réservée au "Front Universitaire antifasciste" figurent les communiqués suivants:

15 janvier 1935:

Suivant les initiatives proposées par le Congrès mondial des étudiants, les représentants antifascistes des diverses Facultés groupent leurs revendications particulières. A n'en noter que quelques-unes:

Protestons:

- Contre le service militaire de 2 ans
- Contre l'augmentation de la durée des études médicales.
- Contre l'augmentation des taxes et des droits d'examens etc...

22 janvier 1935

↳ Réunion générale en vue de commémorer l'anniversaire  
LENINE, Rosa LUXEMBOURG, Karl LIEBKNECHT.

Le premier numéro de "Jeunesse d'Alsace" qui aurait été tiré à 2.000 exemplaires, indique comme imprimeur; imprimerie EDAR-"Strasbourg-Neudorf". Or, "EDAR" est l'abréviation de la "Société d'Edition Argentoratun", société à responsabilité limitée fondée par l'ex-abbé FASHAUER Joseph, et dont le siège se trouve 40 rue de Mulhouse à Strasbourg-Neudorf dans l'immeuble de l'Imprimerie "SOSTRAR" (Edition Strasbourgeoise de Rhin) gérée par ledit FASHAUER. C'est donc le nom et l'adresse de cette dernière imprimerie qui devrait figurer en tant qu'imprimeur.

Le gérant GEYER Henri, qui n'est en l'espèce qu'un homme de paille, est né le 7 juin 1900 à Guebwiller (Haut-Rhin), de nationalité française, charpentier, marié avec BASTIAN Lydie, née le 27 mars 1903 à Nancy, domicilié 13 rue du Bas de Sapt à Strasbourg-Neudorf.

GEYER serait membre du parti communiste, section de Strasbourg. En septembre 1934, il s'est occupé de la vente du périodique communiste "Le prolo de la Bruche" qui a fait l'objet de plusieurs rapports.

L'institutrice ACHARD se déplace assez fréquemment. Elle s'est vantée de ses hautes relations parmi lesquelles elle a cité, un jour, M. ALFARIC professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Le Commissaire Divisionnaire

signature.

15 MAR 1935

LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR GENERAL  
des services d'Alsace et de Lorraine

I°

I.P.P.II.A. 1

à MONSIEUR LE RECTEUR D'ACADEMIE,  
Directeur du Service de l'Instruction  
publique

STRASBOURG.

pièce jointe.

Me référant à ma dépêche du 27 février  
1935, relative au "Front Universitaire antifasciste de  
Strasbourg" j'ai l'honneur de vous adresser sous-ce pli,  
en copie, un rapport <sup>(1)</sup> de police qui mentionne, (page 2),  
le programme de ce groupement.

Je vous serais obligé de faire surveil-  
ler les agissements et, en tout cas, <sup>de</sup> me signaler les  
étudiants étrangers qui participeraient activement à ce  
mouvement et dont l'attitude ne serait pas correcte vis-  
à-vis de notre pays.

Paul Talot.

(1) en date du 15 février 1935.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Direction générale de la  
Sûreté Nationale

Contrôle général de surveillance  
du Territoire - Circonscription  
régionale de Strasbourg.

n° II5I

Le Commissaire Divisionnaire  
de Police spéciale

à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin  
- Cabinet-

La commissaire Divisionnaire  
STRASBOURG

signé: BERNARD.

copie à:

M. le Directeur  
général de la  
Sûreté Nationale  
(Cont.Gl.des Ser-  
vices de Rech.  
Administratives).

M. le Conseiller  
d'Etat, Directeur  
Général des Ser-  
vices d'Alsace et  
de Lorraine.

M. le Commissaire  
Central de  
Strasbourg.

Suite à mon rapport N° II40 en date du 18 de ce

mois.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-après copie  
d'un tract polycopié qui a été apposé aux abords et dans  
les jardins de l'Université:

" Etudiants de Strasbourg, vous viendrez tous le  
19 février 1935 à 20h? 30 à l'Assemblée générale des  
Etudiants convoqués par le Front Universitaire anti-  
fasciste de Strasbourg et qui aura lieu dans la grande  
salle de réunion du restaurant "A la Cloche" place St-  
Etienne, à côté du Foyer de l'Etudiant catholique.

I.

"Le délégué de Strasbourg au congrès de Bruxelles  
fera le compte rendu du congrès mondial des Etudiants  
contre la guerre et le fascisme qui s'est tenu à Bruxelles  
les 29,30 et 31 décembre 1934.

II.

"Le Docteur DALSACE de Paris, Président de  
l'association française des médecins contre la guerre  
traitera du sujet " Une défense efficace contre la  
guerre aéro-chimique est-elle possible?.

III.

"Un membre du F.U.A. exposera l'attitude de la  
jeunesse universitaire en présence de la menace du service  
militaire de deux ans.

M.M. le députés Michel WALTER, Georges WEILL,  
Camille DAHLET et Pierre MOURER ont été invités par lettre  
spéciale à venir exposer l'attitude qu'ils comptent  
prendre lors de la discussion à la Chambre du projet  
de Loi visant à établir le service de deux ans.

"La réunion sera présidée par le docteur EGMANN officier de la Légion d'Honneur, gazé et blessé de guerre qui autorisera le contradiction courtoise.

"Une participation aux frais sera demandée à l'entrée de la salle.

"Les étudiants seront admis sur présentation d'une pièce justificative, les non-étudiants sur présentation d'une invitation personnelle."

Le commissaire Divisionnaire

signé: MCNNARD.

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION  
DE LA  
SÛRETÉ GÉNÉRALE

Strasbourg, le 21 Février 1935

CONTROLE GÉNÉRAL DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE  
CIRCONSCRIPTION RÉGIONALE DE STRASBOURG

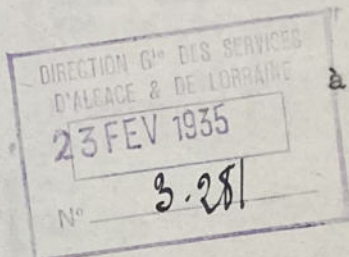
N° 1217

Le Commissaire Divisionnaire

Copie à :

à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin

-C.G.Rech.  
Admin.



Strasbourg

Suite au rapport N° 1151 du 19 février 1935.

-Direction  
Gale.Serv.  
d'A.et de L.

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-après, le compte rendu de la réunion privée organisée le 19 de ce mois à 21 heures dans la salle du restaurant de la "Cloche" à Strasbourg, par le "Front universitaire antifasciste".

Soixante-dix personnes environ ont assisté à cette réunion qui était présidée par le Dr. EGEMANN de Strasbourg, membre du Comité de la Fédération départementale du parti radical-socialiste, Officier de la Légion d'Honneur.

Un contrôle sévère était effectué à l'entrée de la salle par des membres du parti communiste.

Le Dr. DALSACE de Paris, président de l'"Association française des médecins contre la Guerre", a pris le premier la parole. Il s'est efforcé de démontrer qu'en réalité aucun moyen de défense n'est véritablement efficace contre les attaques aériennes. Il serait possible, a-t-il dit, de verser sur Paris 400 tonnes d'explosifs transportées par des avions à grand rayon d'action et a indiqué qu'il existait trois sortes de bombes également dangereuses à savoir : des bombes explosives de 1.800 Kgr., les bombes incendiaires dites "électrons" de 250 à 300 grammes, qui permettent de développer des températures de 3.000 à 3.200 degrés et des bombes renfermant des gaz de combat.

Le Dr. DALSACE a donné ensuite lecture d'une brochure qui émanerait de la Préfecture de Police au sujet de la protection de la population contre la guerre aéro-chimique et a ajouté que les conseils donnés étaient impossibles à suivre. Il s'est attaché à montrer que toute défense sur ce terrain était inopérante et a passé à l'étude des masques qu'il a classés en deux catégories : les masques filtrants peu efficaces dont le prix d'achat est de 100 à 200 francs et les masques à circuit fermé d'un prix trop élevé. Nous ne pouvons donc, a déclaré le Dr. DALSACE, avoir confiance dans ce système de protection et le moyen le plus efficace de se préserver est de fuir les agglomérations servant de but aux attaques aériennes.

Un délégué au congrès des étudiants antifascistes qui s'est tenu à Bruxelles, a donné lecture d'un compte-rendu sans intérêt, de ce congrès.

DREYFUS Marcel, président de l'Association des Etudiants antifascistes, a protesté contre le projet d'augmentation.....

de la durée du service militaire. Il a déclaré que le service de deux ans était réclamé par l'Etat-Major depuis décembre 1933 et s'est surtout basé sur le fait que les étudiants ne pourraient que perdre, durant leur incorporation, les connaissances qu'ils avaient acquises à l'Université. Il a reproché aux Chefs de Corps d'avoir fait la preuve d'incurie et de n'avoir pas pris à temps les mesures nécessaires pour enrayer ou éviter la grippe qui sévit dans leurs unités. Il a réclamé enfin une contre-visite par un médecin civil. En terminant DREYFUS a dit qu'il avait écrit à quatre députés alsaciens pour connaître leur sentiment au sujet du service de deux ans. MM. WALTER et WEILL seuls lui ont fait savoir qu'ils voteraient contre.

Au cours de la discussion, le Dr. EGMANN a répondu à DREYFUS qu'un militarisme bien compris était nécessaire pour assurer l'indépendance du Territoire.

Une résolution contre le service de deux ans et contre le chômage fut adoptée à l'unanimité.

La réunion a pris fin vers 23 h.30, sans incident, au chant de l'internationale après adoption d'une autre résolution concernant les réfugiés allemands antifascistes hébergés au Centre d'Accueil du quartier Lize-Nord à Strasbourg.

Cette résolution réclame en faveur des dits réfugiés :

- 1° - une alimentation saine, nutritive et suffisante
- 2° - des soins attentifs aux malades
- 3° - l'abolition de la censure
- 4° - l'autorisation de lire la presse et les périodiques anti-fascistes
- 5° - la sortie libre du Centre
- 6° - le maintien de la vie de famille
- 7° - un droit de contrôle du Centre par toutes les organisations anti-fascistes
- 8° - la répartition dans les divers départements de tous les réfugiés avec autorisation de travailler.

POUR LE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE  
Le Commissaire Spécial, Sous-Chef de Service

*Murray*

76 MAR 1935

LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR GENERAL  
des services d'Alsace et de Lorraine

à MONSIEUR LE RECTEUR D'ACADEMIE,  
Directeur du Service de l'Instruction  
publique d'Alsace et de Lorraine,  
STRASBOURG.

I°

I.P.P.II.A. 1

2 pièces jointes.

Me référant à ma dépêche du 27 février 1935, relative au "Front Universitaire antifasciste de Strasbourg", j'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, copie des rapports des 19 et 21 février 1935 du Commissaire Divisionnaire de Police spéciale de Strasbourg, concernant une réunion de ce groupement.

Je vous serais obligé de faire surveiller ses agissements et, d'autre part, de me faire tenir tous les renseignements utiles que vous avez dû recueillir de votre côté.

SIGNÉ : Paul VALOT

DIRECTION  
DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
d'Alsace et de Lorraine

Académie de Strasbourg

Prière de rappeler dans la réponse  
la date, le numéro et le service d'origine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Strasbourg, le 13 Mars 1935.  
6, Rue de la Toussaint

Le Recteur d'Académie, Directeur de l'Instruction publique

I.U.N° 990



à Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur Général  
des Services d'Alsace et de Lorraine -  
(Service Central - 1er bureau)

PARIS.

Par lettre N° I.P.P.II-A<sup>1</sup> en date du 27 février dernier,  
vous avez bien voulu m'adresser copie d'un rapport de police concer-  
nant une réunion projetée pour le 19 février par le "Front Universi-  
taire antifasciste" et vous m'avez demandé de vous faire tenir tous  
renseignements utiles sur cette manifestation.

Ne possédant pas d'autres renseignements à ce sujet, j'ai  
demandé à M. le Préfet de vouloir bien me faire part des informations  
qui lui parviendraient.

En date du 9 mars, M. le Préfet m'informe "qu'en dehors  
du rapport du 18 février 1935 de M. le Commissaire divisionnaire de  
Police spéciale à Strasbourg, il n'a reçu à ce sujet que les tracts  
dont ci-joint les copies".

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les copies en  
question.

Quant à la réunion elle-même, aucun incident ne m'a été  
signalé.

h or  
Louis

VOULEZ-VOUS FAIRE DEUX ANS  
POURQUOI NOUS N'ALLONS PAS A L'ASSEMBLEE  
CONVOQUEE PAR LE FRONT UNIVERSITAIRE ANTIFASCISTE.

POURQUOI TOUT FRANCAIS QUI SE RESPECTE N'Y METTRA PAS LES PIEDS.

Parce que nous refusons au front universitaire antifasciste le droit de discuter la question du service de deux ans, nous le lui défendons parce que composé en majeure partie d'étrangers qui n'ont rien à dire quand l'intérêt du pays est en jeu. Vous avez tous pu constater que le front universitaire antifasciste, démuné de ces mé-tèques, se réduisait à quatre ou cinq français (?) Vous les avez vus à l'assemblée générale de la Médecine, vous avez entendu leurs propositions. Est-ce à eux que vous ferez appel pour prendre votre décision? Certes non!

Nous n'irons pas à cette assemblée parce que nous avons tous lu les tracts émis par l'U.F.A. Etudiants, intellectuels, nous avons rougi de honte en lisant ces torchons; nous n'aurions jamais cru qu'il fût possible de mettre en si peu de place tant de naïvetés, tant de bêtise et surtout tant de haine. Ces tracts qui par la pauvreté d'argumentation pouvaient à la rigueur plaire aux "masses rouges de la Krute-nau" étaient une insulte flagrante à l'intelligence française. Etudiants de l'U.F.A. nous vous avons jugés d'après vos torchons; nous avons lu vos sottises et nous ne tenons pas à les entendre.

Nous n'irons pas à vos palabres puisque nous avons mesuré avant vous l'étendue de la question militaire. Vous l'avez examinée à la lumière de votre haine, de votre peur; nous l'avons étudiée en considérant logiquement l'intérêt du pays. Nous savons que :

l'Allemagne continue de plus belle ses armements;  
l'Angleterre n'a pas désarmé sa flotte et pousse ses armements aériens;

l'Italie honore et renforce son armée,  
les U.S.A. augmentent leur flotte

les pays de la Petite Entente préparent le service des deux ans, en fin que l'U.R.S.S. a l'armée la plus nombreuse du monde et fusille sans pitié les antimilitaristes. Nous savons que les allemands disposent de 600.000 hommes de troupes instruites et constamment mobilisables, alors que nous n'avons que 340.000 hommes dans la métropole, dont 260.000 recrues qui font un an de service.

En face de ces faits que nul ne pourra nier nous déclarons sans souci de notre intérêt personnel qu'il nous faut revenir au plus vite au service de deux ans. Nous serons les premiers à voir entraver nos études, mais nous avons conscience de mieux servir le monde par notre force que ne le font ces mauvais français qui n'ont que le souci de ~~réduire~~ détruire de fond en comble notre patrie, la FRANCE. Nous partirons si on fait appel à nous, mais nous n'irons pas sans vous; OUI, mes beaux messieurs, vous irez, et les premiers, car nous serons là pour vous faire marcher. Les J.P., les Camelots du Roi, les Croix de feu, sauront faire avancer les peureux et corriger les lâches.

Voilà pourquoi nous n'irons pas à vos assemblées ridicules, voilà pourquoi tout Français qui consent à discuter avec eux se dégrade et s'avilit.

LE FRONT NATIONAL UNIVERSITAIRE  
DE STRASBOURG.

## VOULEZ-VOUS FAIRE DEUX ANS

### DE SERVICE MILITAIRE ?

Les campagnes bruyantes d'une certaine presse parisienne qui subit la tutelle de l'état-major et notamment de Candide, Gringoire, l'Echo de Paris, l'Action Française, ont abouti à un projet provisoire aux dispositions monstrueuses suivantes :

Les soldats à incorporer en Avril prochain, feront 18 mois; ceux qui devraient être libérés en Octobre prochain seront gratifiés d'un supplément de 6 mois et la classe qui partira en Octobre 35 fera deux ans.

### CES DISPOSITIONS S'APPLIQUERAIENT A TOUS LES ETUDIANTS Y COMPRIS LES SURSITAIRES ?

Le front universitaire anti-fasciste de Strasbourg, soucieux de traduire l'opinion unanime des étudiants de Strasbourg, élève une véhémence protestation contre ce projet de loi/

Le service de deux ans présente pour la grande majorité des étudiants des inconvénients immenses. Beaucoup d'entre nous, surtout ceux de médecine, sont obligés d'interrompre leurs études, d'autres seraient arrachés pendant deux longues années à leur profession et auraient largement le temps d'oublier les connaissances acquises au prix de nombreuses années d'études.

Tout cela pour potasser les subtilités de la hiérarchie militaire et l'art de se mettre correctement au garde à vous.

Deux ans de service militaire, avec l'indemnité royale de cinq sous par jour, une nourriture souvent infecte (prime d'alimentation de 6 francs environ par jour et par soldat), marches exténuantes et douces engueulades de la part des juteux, trop heureux de profiter d'une occasion pour prouver leur supériorité à des intellectuels; voilà les innéfastes jouissances qui vous attendent. A moins que nous ne partagions le triste sort de ~~ces~~ cent et quelques jeunes soldats morts depuis Janvier dernier par suite des conditions sanitaires déficientes, couvertes par la criminelle insouciance du commandement.

Ne croyez pas surtout que pendant ces deux années vous vivrez aux crochets de l'Etat. Bien au contraire, ce seront deux années au cours desquelles non seulement vous ne gagnez rien, mais vous vivrez à la charge de vos familles (argent de poche, nourriture convenable, blanchissage etc..). N'ayez qu'une confiance relative en un succès éventuel au concours de P/M.S. où le pourcentage des recalés augmente d'année en année.

Pour justifier la prolongation du service militaire, l'Etat-major fait état de l'existence des "années creuses" correspondant aux classes déficientes des jeunes gens nés entre 14 et 18, à l'époque où dans les tranchées des millions d'hommes s'entraînaient pour la plus grande gloire de leurs patries respectives.

Nos "Scrongneugneus" estiment apparemment que l'armée française porte de 750.000 hommes dont plus de 250.000 militaires de carrière, pourvue de l'équipement technique le plus moderne, est insuffisante pour ..... sauvegarder la paix en Europe!

.....

L'Etat-Major viole d'ailleurs ses propres promesses :

On n'a pas oublié que le général MAURIN, Ministre de la Guerre, avait réussi à faire voter par une chambre servile, un crédit supplémentaire de 800 millions destiné à perfectionner l'armement technique de l'Infanterie" à fin de d'éviter au pays le sacrifice de deux ans". On voit comment ces gens d'honneur ont l'habitude de tenir parole!!!.

Si les étudiants "patriotes" tentent de justifier le service de deux ans, par les prétendues menaces de nos différents ennemis héréditaires, répondez leur que nous ne les empêchons nullement de voler aux frontières, après avoir contracté préalablement un engagement de 5, de 10, ou 15 ans, que la sage prévoyance de l'Etat à mis à leur disposition. Ce sera une occasion unique pour nos J.P., Camelots du Roi, et Croix de Feu, de prouver leur amour sublime et désintéressé de la patrie.

Mais qu'ils nous foutent la paix avec le service de deux ans!

ETUDIANTS, EN PRESENCE DE L'IMMINENCE DE CETTE GRAVE  
MENACE,

DEFENDEZ - VOUS !

Exigez que vos amicales, organisations sportives et autres, protestent auprès des autorités compétentes. Demandez-leur d'adhérer au "CARTEL DE LA JEUNESSE CONTRE LE SERVICE DE DEUX ANS".

Faites circuler des listes de pétitions, assistez nombreux à la prochaine assemblée générale des étudiants de Strasbourg, convoquée par le Front Universitaire antifasciste pour protester contre le service de deux ans.

( Sur le tract figure un dessin intitulé :  
"Leur Point de vue"

suivi de la légende ci-après :

" Mon Général, encore 18 morts aujourd'hui.....

... Parfait ! Scrongneugneu, je vais montrer à la chambre que les deux ans s'imposent pour parer à la réduction de nos effectifs après les épidémies de grippe. )

LE FRONT UNIVERSITAIRE ANTIFASCISTE  
DE STRASBOURG

-----



Paris, le 1<sup>er</sup> AVR 1935 193

## Présidence du Conseil

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES SERVICES  
D'ALSACE ET DE LORRAINE

SERVICE CENTRAL

I<sup>o</sup> BureauN<sup>o</sup> I.P.P.II.A. 1

Prière d'indiquer très exactement  
dans la réponse la date le numéro et le  
bureau d'origine de la présente lettre.

2 pièces jointes.

LE PRESIDENT DU CONSEIL

à MONSIEUR LE MINISTRE DE LA GUERRE  
(Cabinet Militaire)

J'ai l'honneur de vous faire parvenir,  
sous ce pli, copie de deux rapports, des 19 et 21  
février 1935, du Commissaire Divisionnaire de Police  
Spéciale de Strasbourg, relatifs au "Front Universi-  
taire Antifasciste de Strasbourg".

Je vous signale l'activité de ce groupement  
d'étudiants, plus particulièrement en raison de son  
attitude au sujet du <sup>(de la provocation des)</sup> service militaire ~~de deux ans~~.

Perron - Pradier.

3 AVR 1935

LE PRESIDENT DU CONSEIL

à MONSIEUR LE MINISTRE DE LA GUERRE  
(Cabinet Militaire)

I°

I.P.P.II.A.<sup>1</sup>

2 pièces jointes.

Comme suite à ma précédente communication relative au "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg" j'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, copie de tracts placardés aux abords des bâtiments de l'Université de Strasbourg.

Je vous signale à nouveau la propagande de ce groupement contre le service militaire de deux ans.

(A) Paul Talot

16 AVR 1935

I°

I.P.P.II.A<sup>1</sup>

LE PRESIDENT DU CONSEIL

à Monsieur le GARDE DES SCEAUX, MINISTRE  
DE LA JUSTICE  
-Cabinet-

J'ai l'honneur de vous faire connaître,  
à toutes fins utiles, que le groupement appelé  
"Le Front Universitaire antifasciste de Strasbourg"  
a fait placarder récemment, des tracts polyco-  
piés aux abords des bâtiments de l'Université  
de Strasbourg.

Ces tracts constituent l'une des nom-  
breuses manifestations de ce groupement contre  
la prolongation du service militaire.

J'ai avisé M. le Ministre de l'Intérieur  
et M. le Ministre de la Guerre de ces faits.

*Perreau-Pradier*

18 AVR 1935

ler

I.P.P.II A<sup>1</sup>

LE PRESIDENT DU CONSEIL  
A MONSIEUR LE GARDE DES Sceaux,  
MINISTRE DE LA JUSTICE.  
(Cabinet).

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'activité du "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg".

Je vous signale tout spécialement la propagande antimilitariste faite par ce groupement d'étudiants à l'occasion de la prolongation du service militaire.

Je tiens à vous en informer en vous adressant, à cet effet, deux rapports <sup>(x)</sup> du Commissaire Divisionnaire de Police spéciale de Strasbourg, rendant compte de réunions organisées à Strasbourg par le groupement considéré.

*Terreau - Pradier*

(x) des 19 et 21 février 1935 -

2 MAI 1935

## LE PRESIDENT DU CONSEIL

à MONSIEUR LE GARDE DES SCEAUX,  
MINISTRE DE LA JUSTICE  
(Cabinet)

I°

I.P.P.II.A./1

Par dépêches des 16 et 18 avril 1935,  
j'ai eu l'honneur d'appeler votre attention sur l'ac-  
tivité du groupement appelé "Front Universitaire anti-  
fasciste de Strasbourg".

Pour compléter les renseignements  
que je vous ai fournis précédemment, je vous fais  
parvenir ci-inclus, en copie, un rapport du Commissaire  
Divisionnaire de Police Spéciale de Strasbourg, qui men-  
tionne (page 2) le programme de ce groupement d'étudiants.

Je vous signale à nouveau la propa-  
gande antimilitariste faite par le "Front Universi-  
taire Antifasciste de Strasbourg" à l'occasion de la  
prolongation du service militaire.

J'ai avisé M. le Ministre de l'Inté-  
rieur et M. le Ministre de la Guerre de ces faits.

*Perreau-Pradier*

I pièce jointe.

DIRECTION G<sup>o</sup> DES SERVICES  
D'ALSACE & DE LORRAINE  
6 - MAI 1935  
N<sup>o</sup> 7431

Strasbourg, le 4 mai 1935.

CONTROLE GÉNÉRAL DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE  
CIRCOSCRPTION RÉGIONALE DE STRASBOURG

Le Commissaire Divisionnaire  
de Police spéciale

N<sup>o</sup> 2767

Copie à Direction  
Générale des Services  
d'Alsace-Lorraine.

Monsieur le Préfet du Bas-Rhin  
- Cabinet -

STRASBOURG

**CONFIDENTIEL**

Références à votre lettre N<sup>o</sup> 474 du 2 avril 1935.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-après les renseignements recueillis par M. WISLER, Commissaire spécial adjoint, sur l'activité du "Front Universitaire anti-fasciste de Strasbourg", qui a déjà fait l'objet de plusieurs rapports de mon service.

Fondé au début de 1934, le "Front Universitaire anti-fasciste de Strasbourg" groupe environ 60 étudiants d'opinions politiques diverses de gauche (socialistes, communistes, démocrates chrétiens et pacifistes sans parti) dont le train d'union, pour ceux d'entre eux n'appartenant pas au parti communiste, est d'être tout au moins des sympathisants dudit parti.

Les dirigeants de ce groupement sont les militants communistes, notoirement connus comme tels, DREYFUSS, Marcel, WEIL, Roger, avocats stagiaires, ROSENFELD, David, étudiant en droit, et un nommé LEVI, qui n'a pu encore être identifié.

Le "Front .....

*M. le Ministre*

*Wisler*

Le "Front Universitaire anti-fasciste", qui a été créé sur l'initiative des précités, a pour but principal de mener une active campagne contre le "fascisme et le militarisme". Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une association ayant une organisation bien autonome, mais plutôt d'un rassemblement d'étudiants anti-fascistes dont les adhérents conservent entièrement leur liberté politique.

Il y a lieu de signaler que, parmi ces derniers, se trouvent un certain nombre d'étrangers, notamment des membres de l'Union Générale des Etudiants/roumains/ à tendances communistes et dont le président est le nommé HALMOVICI, Beno, médecin interne des hôpitaux à Strasbourg.

Cette Union d'Etudiants roumains a déjà fait l'objet de plusieurs rapports de mon service.

Dès la publication des premières informations touchant les projets du Gouvernement quant à la prolongation du service militaire, le "Front Universitaire anti-fasciste" a manifesté une soudaine recrudescence d'activité, s'employant à déclencher une vive campagne d'agitation hostile aux dits projets. C'est ainsi qu'il organisa tout d'abord une réunion le 19 février 1935 au restaurant de la Cloche au cours de laquelle le Dr. DALSACE de Paris, président de l'Association française contre la guerre, et DREYFUSS Marcel, ont pris la parole. Une centaine d'étudiants ont assisté à cette réunion (objet du rapport N°1217 du 21 février 1935 dont ci-joint copie), à l'issue de laquelle une résolution contre le service de deux ans fut adoptée à l'unanimité.

Le "Front Universitaire anti-fasciste" a fait diffuser en plusieurs centaines d'exemplaires, depuis février 1935, trois tracts polycopiés de propagande contre le service de deux ans, dont ci-après les titres :

1° Voulez-vous faire deux ans de service militaire ?

Un exemplaire de ce tract a été remis le 19 février 1935

à M. le .....

à M. le Sous-Lieutenant BRAX, du 1<sup>er</sup> Régiment du Génie, par un individu qui n'a pu être identifié. M. le Général, Commandant la Place, ayant porté plainte au Parquet, M. le Procureur a ordonné une enquête, dont le résultat a été transmis le 30 avril 1935.

2° On croit mourir pour la patrie. On meurt pour les industriels.

Dans le parti en fin de ce tract, on lit le passage suivant : " Contre la guerre, que vous prépare l'Etat-Major, instrument des marchands de canons, opposez-vous à la préparation morale, aux bourrages de crâne de la presse.

" Manifestez votre haine à tous les gouvernements qui préparent la guerre, et votre solidarité à tous les peuples qui ne la veulent pas."

Et, comme première mesure contre l'application du service de deux ans, dans toutes les facultés :

Préparez la grève générale.

Le Front Universitaire antifasciste de Strasbourg. Le président actuel est M. HUBERT, Paul, fils de

3° Vive la grève de tous les étudiants contre le service de deux ans.

Ce tract a été distribué la veille de la grève générale déclenchée par l'Association Générale des Etudiants de l'Université de Strasbourg, en signe de protestation contre les facilités accordées en France aux étudiants et médecins étrangers. Le "Front Universitaire anti-fasciste", dont l'intention d'utiliser à son profit ce mouvement ou de créer à ce sujet une confusion dans les esprits était manifeste, s'est bien entendu empressé d'inscrire à son actif le succès de cette grève prétendant qu'elle était dirigée contre la loi de deux ans, ce qui était absolument inexact. M. HOLZMANN, président de l'Association Générale fédérative des étudiants, a d'ailleurs adressé

à différents .....

ROSENFELD, David, né le 6 décembre 1913 à Metz (Moselle)  
à différents journaux une mise au point dans ce sens.

Grâce à son opiniâtreté et à l'astuce de ses manœuvres, DREYFUSS Marcel, l'un des dirigeants du " Front Universitaire antifasciste de Strasbourg" a pu cependant gagner dans les milieux estudiantins des adhérents à sa propagande. C'est ainsi qu'avec le concours d'un de ses amis KRIEGEL, Maurice-Benjamin, membre du comité de l'Amicale des étudiants en droit, il a réussi à faire adopter par le comité de cette dernière amicale le vote d'une motion à l'issue d'une séance qui a eu lieu le 22 février 1935. Cette motion, qui a été adoptée à l'unanimité des membres présents (6 sur 14), est ainsi conçue :

" Le comité de l'Amicale du droit, considérant la régime déjà difficile des études en droit, considérant sans parti pris les inconvénients certains qui résulteraient d'une prolongation de la durée du service militaire : Proteste contre tout projet de ce genre et passe à l'ordre du jour."

Le président du Comité de l'Amicale des Etudiants en droit était à l'époque M. WERTZ, Yvan, de Colmar, qui n'est pas communiste. Le président actuel est M. BOUNOURE, Paul, fils de M. BOURNOURS, professeur à Strasbourg, et KRIEGER, Maurice a été élu vice-président lors du renouvellement du comité le 20 mars dernier. A noter qu'aucune autre amicale d'étudiants s'est associée à l'adoption de motions de cet ordre.

Parmi les étudiants qui ont distribué des tracts édités par le " Front Universitaire anti-fasciste" il y a lieu de citer :

- 1° DREYFUSS, Marcel, né le 5 mai 1912 à Wissembourg (Bas-Rhin), de Emile, et de FEIST Sarah, alsacien réintégré français, avocat stagiaire, domicilié en dernier lieu 30 Avenue des Vosges à Strasbourg. Agitateur communiste dangereux. DREYFUSS, qui a fait l'objet de plusieurs rapports, a été incorporé le 23 avril dernier au 106° R.I. à Reims. Des renseignements recueillis il semble bien résulter que DREYFUSS est l'auteur des tracts en question.

Des applications.....  
2° ROSENFELD.....

2° ROSENFELD, David, né le 6 décembre 1913 à Metz (Moselle) de Otto et de KAULA, Bauda, français par naturalisation (décret du 4 décembre 1928 art. 6 parag. 1 de la loi du 10 août 1927) est domicilié en garni 4 rue de l'Observatoire à Strasbourg.

Inscrit à la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg, ROSENFELD suit très irrégulièrement les cours. Il est considéré comme communiste et il entretient des relations suivies avec DREYFUSS Marcel.

3° BAUMGARTNER, Paul, né le 13 août 1911 à Neuf-Brisach (Haut-Rhin) de Charles et de SCHWOERER Marie, alsacien réintégré français, étudiant en droit, est domicilié au Foyer Universitaire.

Son père est instituteur à Holzwihr (Haut-Rhin).

BAUMGARTNER a fait ses études secondaires à Guebwiller et à Colmar. Incorporé en octobre 1932 au 28° R.A. à Belfort, il a été classé service auxiliaire. Après avoir échoué à l'examen d'élève officier d'administration, il a été affecté comme commis ouvrier d'administration au 7° C.O.R. à Besançon et libéré avec le grade de caporal en Octobre 1933. Depuis cette époque il est inscrit à la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg.

BAUMGARTNER a adhéré, il y a deux ans environ, au groupe pacifiste de Marc SANGNIER. Il fait parti du "Front Universitaire anti-fasciste". Il a le 4 avril dernier, il a distribué à l'entrée de l'hôpital civil environ 200 exemplaires du tract édité par le groupement précité intitulé: "Vive la grève de tous les étudiants-Contre le service de deux ans."

Invité par M. le Doyen de la Faculté de droit à s'expliquer à ce sujet, BAUMGARTNER a déclaré que sa bonne foi avait été surprise, affirmant qu'il était pacifiste mais nullement communiste et qu'il était résolu à abandonner toute activité politique.

4° WEIL, Roger, né le 23 septembre 1911 à Ste. Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), alsacien réintégré français, avocat stagiaire, domicilié à Strasbourg.

Agitateur communiste connu, WEIL Roger a fait l'objet de plusieurs rapports. Il est l'avocat attitré du Secours Rouge International.

5° KRIEGL, Maurice-Benjamin, né le 14 mai 1914 à Strasbourg, d'Isaac, étudiant en droit, habite chez ses parents 19 Grand'rue à Strasbourg.

KRIEGL est un sympathisant du mouvement communiste. Il observe cependant une certaine réserve et n'agit que clandestinement.

Ci-joint copie du tract qui a été diffusé par le "Front Universitaire anti-fasciste" à l'occasion de la grève générale des étudiants les 5 et 6 avril 1935.

Des spécimens.....

Des spécimens des autres tracts vous ont déjà été transmis par mes soins.

Le vendredi 3 et samedi 4 avril 1933, les délégués de la section de Strasbourg ont adressé à  
**Le Commissaire Divisionnaire**

L'article de M. de ... à la renouveau des organisations fascistes et ... de Paris, présente la même sous le signe de la ...

Mais les délégués ... libéraux de ... infecter par ... de notre ... guerre, ... de la guerre.

*Onward*

Le ... anti-fasciste, qui avait déjà dans un ... les étudiants à ... la ... de la ... le samedi 4 avril 1933.

Le ... de Strasbourg

Contre le service de ...

Contre le service aux ...

Contre le ...

**CONTRE LA GUERRE**

... sur le ... la ...

... de ...

VIVE LA GREVE de TOUS les ETUDIANTS

Contre le Service de 2 ans.

Le vendredi 5 et samedi 6 avril 1935, les étudiants de toutes les Facultés de Strasbourg seront en grève générale.

L'Amicale de Médecine et l'A.F.G., à la remorque des organisations fascistes et réactionnaires de Paris, placent la grève sous le signe de la xénophobie.

Mais les étudiants strasbourgeois, fidèles aux traditions libérales de l'Université de France, ne se laissent pas infecter par un esprit étroit de chauvinisme haineux. Au moment où notre génération est menacée d'être anéantie par la guerre, rendue désormais inévitable par la course aux armements, la jeunesse universitaire comprend qu'elle doit marquer par un acte énergique sa haine du chauvinisme et son horreur de la guerre.

Le Front Universitaire Anti-fasciste, qui avait déjà dans un tract récent invité les étudiants à préparer la grève, tenant compte de la réprobation unanime qu'a soulevée à l'Université l'introduction du service militaire de deux ans, proclame, pour le vendredi 5 et le samedi 6 avril 1935.

La grève Générale des Etudiants de Strasbourg

Contre le Service de deux ans

Contre la course aux armements

Contre le Chauvinisme

C O N T R E   L A   G U E R R E  
=====

Etudiants, par la grève générale, appuyer la manifestation populaire menstre contre les deux ans qui aura lieu le dimanche 7 avril à Paris; soyez solidaires du peuple de France en lutte contre la guerre.

Le Front Universitaire  
antifasciste de Strasbourg

12 JUIN 1935

1°

I.P.P. II A/1

LE PRESIDENT DU CONSEIL

A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR  
- Cabinet -  
- Direction Générale de la Sûreté Nationale -  
- Direction de la Police du Territoire et  
des Etrangers -

Comme suite à ma dépêche du 5 Avril dernier, relative au "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg", j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-inclus, en copie, le rapport n° 2.767, du 4 Mai courant, établi par le Commissaire Divisionnaire de Police Spéciale de Strasbourg sur la demande de M. le Préfet du Bas-Rhin.

J'appelle toute votre attention sur ce rapport qui relate les récentes manifestations de ce groupement d'étudiants à tendances communistes, et je vous signale à nouveau la propagande antinationale du "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg" contre la prolongation du service militaire.

Paul Talot

12 JUIN 1935

je vous signale, par ailleurs, que parmi les membres les plus actifs de cette organisation, l'étudiant Harold M..., né le 3 Mai 1913 à STRASBOURG (Bas-Rhin), alsacien naturalisé avec la nationalité française, rédacteur d'un tract intitulé "L'Armée Communiste dangereuse", a été inscrit le 12 Juin 1935 au 100<sup>e</sup> régiment d'infanterie

I<sup>o</sup>

I.P.P.II.A/I

LE PRESIDENT DU CONSEIL

à Monsieur le MINISTRE de la GUERRE  
(Cabinet Militaire)

*Paul Falet*

Comme suite à mes dépêches des 1er et 3 Avril 1935, relatives à l'activité du "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg", groupement d'étudiants à tendances communistes, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, en copie, le rapport N° N.767, du 3 Mai 1935, du Commissaire Divisionnaire de Police Spéciale, chargé du Contrôle général de la Surveillance du Territoire de la Circonscription Régionale de Strasbourg, concernant la propagande antimilitariste faite en Alsace et en Lorraine par cette organisation politique estudiantine.

La violence des tracts diffusés par le "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg", et, d'autre part, le nombre élevé des tracts répandus contre la prolongation du service militaire, (cf. page 2 du rapport ci-joint) constituent un danger qui ne vous échappera pas.

.....

Je vous signale, par ailleurs, que l'un des membres les plus actifs de cette organisation, l'étudiant Marcel DREYBUS, né le 5 Mai 1912 à WISSEMBOURG (Bas-Rhin), alsacien réintégré dans la nationalité française, qualifié dans ce rapport d'"agitateur communiste dangereux", a été incorporé le 23 Avril 1935 au 106<sup>e</sup> régiment d'infanterie à REIMS.

J'ai avisé M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et M. le Ministre de l'Intérieur des agissements du "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg".

*Paul Talot.*

Cette association a déjà fait 13 JUIN 1935  
 plusieurs rapports des services de Police d'Alsace  
 et de Lorraine.

Vous estimerez sans doute qu'il convient de  
 faire surveiller les étudiants fran-

LE CONSEILLER D'ETAT  
 DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES D'ALSACE  
 ET DE LORRAINE

I°

IPP II A I

à Monsieur le RECTEUR D'ACADEMIE, DIRECTEUR  
 du SERVICE de l'INSTRUCTION PUBLIQUE D'ALSACE  
 ET DE LORRAINE

Comme suite à ma dépêche du 16 Mars  
 relative au "Front Universitaire Antifasciste de  
 Strasbourg", j'ai l'honneur de vous adresser,  
 sous ce pli, copie du rapport N° 2.767 du 4 Mai  
 1935, du Commissaire Divisionnaire de Police  
 Spéciale, chargé du Contrôle Général de la Sur-  
 veillance du Territoire de la Circonscription  
 Régionale de Strasbourg, concernant la propa-  
 gande antimilitariste faite en Alsace et en  
 Lorraine par cette organisation politique estu-  
 diantine.

Il est à peine besoin de souligner  
 la violence des tracts diffusés par le "Front  
 Universitaire Antifasciste de Strasbourg", et,  
 d'autre part, le nombre important des tracts  
 répandus contre la prolongation du service mili-  
 taire (cf. page 2 du rapport ci-joint.)

Par ailleurs, vous ne manquerez pas  
 de remarquer que le groupement dont il s'agit  
 comprend de nombreux étrangers, et notamment des  
 roumains affiliés à l'"Union générale des étu-  
 diants roumains", dont les tendances communistes  
 sont très marquées.

.....

Cette association a déjà fait l'objet de plusieurs rapports des services de Police d'Alsace et de Lorraine.

Vous estimerez sans doute qu'il convient de faire surveiller les agissements des étudiants français et étrangers qui la constituent et je vous serais reconnaissant de me communiquer les renseignements que vous pourriez recueillir de votre côté sur le "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg".

*Paul Balot*

4 JUIN 1935

Par ailleurs, le groupement dont il s'agit comprend de nombreux étrangers, et notamment des roumains faisant partie de "l'Union générale des étudiants roumains," association à tendances communistes.

I°

I.P.P.II.A/I

LE PRESIDENT DU CONSEIL

Je vous serais reconnaissant de faire examiner si la propagande incriminée constitue un délit et peut intéresser l'action publique.

J'attacherais du prix à connaître votre opinion en cette affaire.

à Monsieur le GARDE DES SCEAUX, MINISTRE  
DE LA JUSTICE  
(CABINET)

*Camille Blaisot*

Comme suite à mes dépêches des 16 et 18 Avril et du 2 Mai 1935, relatives à l'activité du "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg" groupement d'étudiants à tendances communistes, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, en copie, le rapport N° 2.767 du 4 Mai 1935, du Commissaire divisionnaire de Police Spéciale, chargé du Contrôle général de la Surveillance du Territoire de la Circonscription Régionale de Strasbourg, concernant la propagande antimilitariste faite en Alsace et en Lorraine par cette organisation politique estudiantine.

La violence des tracts diffusés par le "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg" et, d'autre part, le nombre important des tracts répandus contre la prolongation du service militaire (cf. page 2 du rapport ci-joint) ne vous échapperont point.

.....

Par ailleurs, le groupement dont il s'agit comprend de nombreux étrangers, et notamment des roumains faisant partie de "l'Union générale des étudiants roumains," association à tendances communistes.

Je vous serais reconnaissant de faire examiner si la propagande incriminée constitue un délit et peut intéresser l'action publique.

J'attacherais du prix à connaître votre opinion en cette affaire.

*Le Sous-Secrétaire d'État  
à la Présidence du Conseil*

*(s) Camille Blaisot.*

3 JUIL 1935

1°

IPP II A I

LE PRESIDENT DU CONSEIL  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERESà Monsieur le PREFET du BAS-RHIN.  
(Cabinet)

Me référant au rapport N° 2.767 du  
Commissaire Divisionnaire de Police Spéciale, chargé  
du Contrôle Général du Territoire de la Circonscrip-  
tion régionale de Strasbourg, en date du 4 Mai 1935  
relatif au "Front Universitaire Antifasciste de Stras-  
bourg", je vous serais reconnaissant de vouloir bien  
me renseigner sur M. Roger WEIL, avocat stagiaire,  
et LEVY, dirigeant du groupement, et sur tous autres.

Il ne serait pas sans intérêt de  
recueillir, d'autre part, des informations complémen-  
taires sur l'activité du "Front Universitaire Anti-  
fasciste de Strasbourg" et de m'indiquer les noms  
qualités et domiciles des étrangers qui en font partie.

Paul Talot.

29 JUIL 1935

LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR GENERAL  
DES SERVICES D'ALSACE ET DE LORRAINE

1°

I.P.P. II A<sup>1</sup>

A MONSIEUR LE RECTEUR D'ACADEMIE,  
Directeur du Service de l'Instruction  
Publique en Alsace et en Lorraine.

J'ai l'honneur de vous transmettre, à toutes fins utiles, copie d'un rapport adressé à M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, par M. le Procureur Général près la Cour d'Appel de Colmar, relatif à l'activité du "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg", et à l'ouverture d'une information judiciaire contre ce groupement, du chef de provocation de militaires à la désobéissance et complicité.

SIGNÉ : Paul VALOT

31 JUIL 1935

1°

I.P.P. II 4<sup>1</sup>LE PRESIDENT DU CONSEIL,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERESA MONSIEUR LE MINISTRE DE LA GUERRE  
(Cabinet Militaire).

Comme suite à ma dépêche du ~~19~~ <sup>18</sup> Juillet, cou-  
rant, j'ai l'honneur de vous transmettre, à toutes  
fins utiles, copie d'un rapport adressé à M. le Garde  
des Sceaux, Ministre de la Justice, par M. le Pro-  
cureur Général près la Cour d'Appel de Colmar, rela-  
tif à l'activité du "Front Universitaire Antifas-  
ciste de Strasbourg" et à l'ouverture d'une information  
judiciaire contre ce groupement, du chef de provocation  
de militaires à la désobéissance et complicité.

Camille Blaisot

---

31 JUIL 1935

1°

I.P.P. II A<sup>1</sup>

LE PRESIDENT DU CONSEIL,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR  
- Direction Générale de la Sécurité  
Nationale -  
- Direction de la Police du Territoire  
et des Etrangers -

Comme suite à ma dépêche du 12 Juin 1935, j'ai l'honneur de vous transmettre, à toutes fins utiles, copie d'un rapport adressé à M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, par M. le Procureur Général près la Cour d'Appel de Colmar, relatif à l'activité du "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg" et à l'ouverture d'une information judiciaire contre ce groupement, du chef de provocation de militaires à la désobéissance et complicité.

Camille Blarot

CABINET

No 414

Strasbourg, le -5 AOUT 1935  
rue Brûlée

1  
x

DIRECTION G<sup>ne</sup> DES COLLECTIFES  
D'ALACE & DE LORRAINE  
7 AOUT 1935  
N° 12706

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

à Monsieur le SOUS-SECRETAIRE D'ETAT  
A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

chargé des Affaires d'Alsace et de Lorraine

PARIS

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Par dépêche N° I PP II A I- I<sup>e</sup> Bureau du 3 Juillet 1935, vous avez bien voulu appeler mon attention sur le rapport N° 2.767 du 4 Mai 1935 de M. le Commissaire Divisionnaire de Police spéciale à Strasbourg, relatif au "Front Universitaire Antifasciste de STRASBOURG".

J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements ci-dessous que j'ai pu obtenir sur ce groupement et ses dirigeants, les nommés Roger WEIL, Raymond LEVY, Marcel DREYFUSS et David ROSENFELD.

Roger Emanuel WEIL, né le 23 Septembre 1911 à Ste-Marie-aux-Mines (H<sup>t</sup>-Rhin), domicilié chez ses parents, rentiers à Strasbourg, 28, rue des Francs-Bourgeois, après avoir obtenu sa licence en Droit à l'Université de Strasbourg, s'est inscrit en 1932 comme avocat-stagiaire au barreau de cette ville.

Exempté du service militaire pour faiblesse de constitution, l'intéressé est depuis plusieurs années membre militant du sous-Rayon de Strasbourg du parti communiste, et membre du comité régional pour le Bas-Rhin et le Haut-Rhin des "Amis de l'Union Soviétique"; il fait en outre partie du "Comité Thaelmann et autres antifascistes emprisonnés" et du "Secours Rouge international", dont il est l'avocat attitré.

Ch. H. 7731. Lot 5, type 32. 3. 34. 5000.

*Mol*

.....

Interrogé le 6 Juillet dernier, par M. DRAPPIER, Juge, chargé de l'instruction contre BAUMGARTNER et autres, inculpés de provocation de militaires à la désobéissance, il a nié avoir participé à la rédaction et à la diffusion des tracts de propagande antimilitariste, distribués par le "Front Universitaire Antifasciste" de Strasbourg. Il n'en est pas moins vrai que WEIL a toujours manifesté une activité extrémiste et qu'il est en relations constantes avec le nommé DREYFUSS et les autres dirigeants du "Front Universitaire Antifasciste".

Raymond LEVY, né le 20 Mai 1913 à Sarreguemines (Moselle), étudiant en droit, français par réintégration, domicilié à Strasbourg, 31, rue Sleidan, bien que membre du "Front Universitaire Antifasciste", ne s'est pas encore fait remarquer particulièrement.

Marcel DREYFUSS, né le 5 Mai 1912 à Wissembourg (Bas-Rhin), avocat-stagiaire au barreau de Strasbourg, incorporé le 23 Avril 1935 au 106<sup>e</sup> Régiment d'Inf<sup>rie</sup> à Reims, a été réformé N<sup>o</sup> 2 pour affection cardiaque le 4 Juin de la même année. Revenu à Strasbourg, il est domicilié chez son père, représentant de commerce, 32, rue des Francs-Bourgeois.

Interrogé également le 6 Juillet dernier par M. DRAPPIER Juge d'Instruction, DREYFUSS a déclaré qu'il professait des idées de gauche, mais a nié avoir jamais fait partie d'un groupement à tendances extrémistes et toute participation à la propagande antimilitariste du Front Universitaire Antifasciste.

Il est cependant établi que DREYFUSS a joué de 1932 à 1935 un rôle actif au sein de l'"Union Fédérale des Etudiants", groupement à tendances communistes actuellement disloqué.

Il a, en outre, collaboré au cours de cette année à la propagation de la brochure antinationale intitulée: "Pourquoi le droit de libre disposition jusqu'à la séparation" éditée par la région d'Alsace et de Lorraine du parti communiste orthodoxe.

DREYFUSS a enfin présidé la réunion privée d'étudiants organisée, le 19 février 1935 au restaurant de "La Cloche" à Strasbourg, par le "Front Universitaire antifasciste".

Il est bien l'un des principaux dirigeants du "Front Universitaire Antifasciste" de Strasbourg et il assurait régulièrement, avec les nommés David ROSENFELD & BAUMGARTNER, la permanence de ce groupement, le jeudi de chaque semaine, pendant les mois de février, mars, avril 1935 au Restaurant de "La Cloche".

Les dirigeants du "Front Universitaire Antifasciste" semblent avoir plus ou moins échoué dans leur tentative de créer un groupement bien organisé, rassemblant tous les étudiants de gauche, et au sein duquel l'influence communiste serait prépondérante. A l'exception d'une dizaine d'étudiants communistes, ils ont reçu l'appui plutôt moral que matériel des étudiants de gauche, dont ils avaient escompté l'adhésion ~~en~~ sans réserve.

Le "Front Universitaire Antifasciste", qui avait édité et diffusé trois tracts de propagande antimilitariste, a cessé toute propagande ouverte depuis le mois de mai 1935, sans doute par suite de l'instruction ouverte contre BAUMGARTNER et aussi par suite des examens de fin d'année.

L'enquête n'a pas encore permis d'établir si des étudiants étrangers ont participé d'une manière ouverte à la propagande du "Front Universitaire Antifasciste". Toutefois, les nommés Szaja KAGAN, né le 28 Janvier 1909 à Olska (Pologne), de nationalité polonaise et Max GEBUHRER, né le 20 Novembre 1912 à Lemanti (Roumanie), de nationalité roumaine, tous deux étudiants en médecine, qui ont collaboré à la rédaction des tracts du "Front Universitaire Antifasciste", dans les bureaux du parti communiste de Strasbourg, ont fait de ma part, l'objet de propositions d'expulsions, adressées ce jour à M. le Ministre de l'Intérieur.

Quant au nommé Beno HAIMOVICI, de nationalité roumaine, interne à la Clinique infantile de Strasbourg, Président de l'"Union Générale des Etudiants Roumains", qui est mentionné dans votre dépêche N° I.P.P. II.B. du 27 Juillet dernier, il fait l'objet d'une enquête complémentaire dont je ne manquerai pas de vous transmettre les renseignements en temps utile.

22 AOU 1935

1°

I.P.P.II.A<sup>1</sup>

LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR GENERAL  
DES SERVICES D'ALSACE ET DE LORRAINE

A MONSIEUR LE RECTEUR D'ACADEMIE,  
Directeur du Service de l'Instruction  
Publique d'Alsace et de Lorraine.

- une pièce jointe -

Comme suite à ma dépêche du 29 Juillet 1935, relative à l'information judiciaire ouverte à l'encontre du "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg" du chef de provocation de militaires à la désobéissance et complicité, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, copie d'un rapport de M. le Préfet du Bas-Rhin, fournissant des renseignements complémentaires sur les étudiants en cause.

A cette occasion, je vous rappelle ma dépêche du 13 Juin 1935, restée sans réponse de votre part./.

*Paul Talot*

DIRECTION  
DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
D'ALSACE ET DE LORRAINE

Strasbourg, le 6 Septembre 1935.

Académie de Strasbourg

Prière de rappeler dans la réponse  
la date, le numéro et le service d'origine

Le Recteur d'Académie, Directeur  
de l'Instruction publique.

I-U-N° 3054  
DIRECTION G<sup>énérale</sup> DES SERVICES  
D'ALSACE & DE LORRAINE  
13 SEP 1935  
N° 14878

Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur Général  
des Services d'Alsace et de Lorraine -  
(Service Central - 1er bureau) PARIS.

En date du 22 août, sous le timbre N°I.P.P.II.A, vous avez bien voulu me faire part de renseignements que M. le Préfet du Bas-Rhin vous avait adressés au sujet de l'information judiciaire ouverte à l'encontre du "Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg".

J'ai donné avis de ces renseignements au Doyen intéressé.

x x x

Votre lettre du 22 août, se termine comme suit : "A cette occasion, je vous rappelle ma dépêche du 13 juin 1935, restée sans réponse". J'ai, en effet, reçu ladite dépêche du 13 juin 1935 qui comportait le paragraphe final suivant : " Je vous serais reconnaissant " de me communiquer les renseignements que vous pourriez recueillir de votre côté sur le Front Universitaire Antifasciste de Strasbourg".

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'ai pas eu et n'ai pas encore de renseignements complémentaires à vous signaler autres que ceux que vous m'avez communiqués.

Il va sans dire que, d'accord avec M. le Préfet, je suis de près cette affaire et que si des renseignements intéressants parviennent à ce sujet, à ma connaissance, je ne manquerai pas de vous en faire part. J'ajoute qu'avec le concours de MM. les Doyens je suis aussi de très près les agissements des étudiants dont vous m'avez

.....



PREFECTURE DU BAS-RHIN

cabinet

n° 414

Strasbourg, le 7 septembre 1935  
19, rue Brûlée

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

à Monsieur le SOUS-SECRETARE D'ETAT  
A LA PRESIDENCE DU CONSEIL(Direction Générale des Services d'Alsace et de  
Lorraine)P A R I S

Par dépêche n° I.P.P.II.B. du 1er septembre 1935 vous avez bien voulu me signaler le rapport n° 2767 du 4 mai 1935 de M. le Commissaire Divisionnaire de Police spéciale à Strasbourg, concernant l'activité politique de l'Union générale des Etudiants Roumains", en liaison avec le "Front Universitaire anti-fasciste de Strasbourg."

J'ai l'honneur d'appeler votre attention toute particulière sur le rapport complémentaire n° 5046 qui contient une liste de 54 membres de la "Kultur Liga" de Strasbourg et environs, ligue composée d'éléments polonais à tendances communistes ou fascistes; M. le Commissaire Divisionnaire de Police spéciale à Strasbourg vous a transmis copie de ce rapport à la date du 12 août 1935.

Les principaux meneurs de ces deux groupements ont fait de ma part l'objet de propositions d'expulsion; j'attends les décisions de M. le Ministre de l'Intérieur.

A toutes fins utiles, je crois devoir vous adresser avec la copie de ma lettre n° 414 du 5 août dernier la liste des membres de la section de Strasbourg de l'Union générale des Etudiants Roumains"; celle-ci m'avait été fournie ainsi

qu'à vous-même le 5 décembre 1934 par M. le Commissaire  
Divisionnaire de Police spéciale à Strasbourg (rapport n° 8683)

Actuellement, il est difficile d'obtenir des  
renseignements précis sur les associations d'étudiants, la  
plupart de leurs adhérents étant en vacances; je ne manquerai  
toutefois pas de vous rendre compte de tout fait nouveau  
de quelque intérêt qui parviendrait à ma connaissance.

signé: ROBLOT.

PREFECTURE  
DU  
BAS-RHIN

-----  
Cabinet

---  
N° 414

Pendant son séjour à STRASBOURG, cet étudiant  
Strasbourg, le 15 Novembre 1935  
Rue Brûlée.

il entretenait des relations suivies avec le militant  
communiste Marcel MULLER, ancien stagiaire, et avec  
l'étudiant en droit  
LE PREFET DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN.

à Monsieur le SOUS-SECRETAIRE d' ETAT  
à la PRESIDENCE DU CONSEIL  
(Direction Générale des Services d'Alsace et de Lorraine)

P A R I S

Par dépêche N° I.P.P.II.A. du 1er Octobre 1935, vous  
avez bien voulu me demander des renseignements sur le nommé  
David ROSENFELD, étudiant en médecine, membre du "Front Uni-  
versitaire Antifasciste de STRASBOURG".

J'ai l'honneur de vous aviser que l'intéressé, né le 6  
Décembre 1913 à METZ, naturalisé français depuis le 4 Décem-  
bre 1928, en application des dispositions de l'article 6 § 1er  
de la loi du 10 Août 1927, a été domicilié en dernier lieu 4,  
rue de l'Observatoire à STRASBOURG; il réside actuellement  
chez sa grand'mère, Mme Vve BANDA 3, rue de la Tour aux Rats,  
à METZ.

Après avoir fait ses études secondaires dans cette  
dernière ville, le nommé ROSENFELD a suivi, très irrégulière-  
ment d'ailleurs, les cours de la Faculté de Médecine de  
STRASBOURG; il a échoué en 1933 et 1934 aux examens de pre-  
mière année et n'a été reçu qu'en Juillet dernier.

Au début du mois d'Octobre 1935, il s'est fait inscrire  
à la Faculté de Médecine de NANCY.

Pendant son séjour à STRASBOURG, cet étudiant s'est fait remarquer défavorablement tant par sa conduite et moralité que par son attitude politique; il entretenait des relations suivies avec le militant communiste Marcel DREYFUSS, avocat stagiaire, et avec l'étudiant en droit Paul BAUMGARTNER, à l'encontre duquel est ouverte une information judiciaire pour provocation de militaires à la désobéissance. Lors de l'instruction de cette affaire, il a fait les déclarations suivantes en ce qui concerne l'activité de DREYFUSS et ROSENFELD:

"Un des dirigeants du "Front Universitaire antifasciste est l'avocat stagiaire Marcel DREYFUSS. Les différents tracts de propagande contre la loi de deux ans et contre la guerre ont été rédigés par quelques camarades de ce groupement. J'ignore cependant leurs noms, mais il est possible que DREYFUSS ait été du nombre des auteurs de ces tracts. Je sais que ce dernier est membre de la jeune<sup>ble</sup> communiste. Il ne s'en est d'ailleurs jamais caché. Moi-même j'ai assisté à des permanences du Front Universitaire Antifasciste au restaurant de la Cloche où j'ai joué à la belotte avec les camarades DREYFUSS et ROSENFELD. La veille de la proclamation de la grève générale des étudiants, c'est-à-dire le 5 ou le 6 Avril dernier, l'étudiant ROSENFELD m'a remis au restaurant de la "Gallia" un paquet de 200 tracts environ intitulé : "Voulez-vous faire deux ans de service militaire" en me priant de les distribuer. Je sais que DREYFUSS et ROSENFELD en ont distribué ce jour-là à l'entrée de l'Université".

M. le Préfet de la Moselle vient d'ailleurs de me signaler que ROSENFELD, pendant les vacances cette année, s'est livré à la propagande communiste dans les milieux juifs orientaux de METZ.

Son départ de STRASBOURG ne semble être motivé que par son intention de poursuivre ses études à NANCY.

signé: ROBLOT.

~~XXXXXXXXXXXX~~  
~~XXXX~~

14 FEV 1936

Ier

I.P.P.II.A

LE MINISTRE DES POSTES,  
TELEGRAPHES & TELEPHONES,  
chargé des Affaires d'Alsace et de Lorraine

à Monsieur le GARDE des SCEAUX,  
MINISTRE de la JUSTICE  
(Direction des Affaires Criminelles et des  
Grâces).-

Me référant à vos dépêches n° II.A.35  
(Ier Bureau) des 16 mai, 28 juin, 11, 21 et 26 septem-  
bre 1935, relatives à l'activité du "Front Universitaire  
Antifasciste de STRASBOURG" et à l'information judiciai-  
re ouverte contre ce Groupement, du chef de provocation  
de militaires à la désobéissance, j'ai l'honneur de vous  
prier de vouloir bien me tenir informé de la suite donnée  
par votre Chancellerie aux diverses communications de  
M. le Président du Conseil, alors chargé des Affaires  
d'Alsace et de Lorraine./.

(S) le Hoc.

CABINET

N° 414

DIRECTION G<sup>e</sup> DES SERVICES  
D'ALSACE & DE LORRAINE  
7 MAR 1936  
N°

Strasbourg, le  
19, rue Brûlée

-6 MARS 1936

COPIE

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

à Monsieur le PRESIDENT DU CONSEIL,  
MINISTRE DE L'INTERIEUR

(Direction Générale de la Sûreté Nationale)  
Contrôle Général des Services de Police  
Administrative

P A R I S

-----

*in 4 minutes*

CONFIDENTIEL

*à relouder*

Par lettre N° 1557 du 13 février 1936, vous avez bien voulu me demander des renseignements sur l'information ouverte contre le "Front Universitaire antifasciste de Strasbourg" et notamment contre les sieurs David ROSENFELD, Marcel DREYFUS et Paul BAUMGARTNER .

J'ai l'honneur de vous faire connaître que ladite information a été close par une ordonnance de non-lieu rendue le 12 Décembre 1935 par M. DRAPPIER, Juge d'Instruction à STRASBOURG .

M. le Procureur de la République à STRASBOURG ayant fait appel, la Chambre des Mises en accusations de la Cour de Colmar a confirmé, le 31 janvier dernier, l'ordonnance de non-lieu . M. le Procureur Général près la Cour d'Appel de COLMAR s'est pourvu en cassation le 1er février 1936 contre l'arrêt de la Cour . La Cour de cassation se trouve actuellement saisie de l'affaire et n'a point encore statué .

Depuis Mai 1935, le "Front Universitaire antifasciste" ne s'est plus livré à aucune sorte de propagande .

REPUBLIQUE FRANCAISE  
PREFECTURE  
DU BAS-RHIN

20 MARS 1936

Pour ce qui concerne les étudiants étrangers, certains d'entre eux ont pris part avec quelques précautions à la campagne du "Front Universitaire antifasciste". Ce furent notamment les nommés Szoja KAGAN et Max GEBUHRER qui prêtèrent leur concours à la rédaction et aux travaux de polycopie des tracts diffusés par le groupement.

GEBUHRER a fait l'objet d'un arrêté ministériel d'expulsion à la date du 19 Novembre 1935. Quant à KAGAN, il a quitté STRASBOURG le 15 septembre 1935 pour une destination inconnue, de sorte que l'arrêté d'expulsion pris contre lui à la même date n'a pu lui être notifié.

J'ajoute enfin que présentement il n'est constaté aucune propagande répréhensible à l'Université de Strasbourg parmi les étudiants antifascistes ou professant des idées d'extrême gauche.

LE PREFET,

E. ROBLOT

# UNION FÉDÉRALE DES ÉTUDIANTS

SECTION DE STASBOURG

**Camarades,**

Depuis quelques semaines, **la dictature fasciste règne en Allemagne.**

Des milliers d'ouvriers révolutionnaires, d'intellectuels et d'étudiants de gauche, sont jetés en prison, torturés, massacrés.

Les citoyens juifs sont menacés de pogroms qui rappellent dans leur barbarie, les pires excès du Moyen-Age.

**Contre les persécutions d'ouvriers et d'intellectuels révolutionnaires  
Contre l'agitation antisémite**

**Étudiants, Camarades,**

Elevez les protestations les plus énergiques. -- Assistez nombreux au

**MEETING CONTRE LA DICTATURE FASCISTE EN ALLEMAGNE**

qui aura lieu

**mercredi, le 5 avril 1933 à 20 h. 30, à la BRASSERIE  
A LA VILLE DE PARIS, Bruderhofgasse, (Rue des Frères).**

Orateurs: **F. E. SCHIEDE**, La lutte contre le facisme.

**Marcel DREYFUS**, Le national-socialisme.

**Maxime ALEXANDRE**, PARIS

et un étudiant allemand.

*La Contradiction est admise!*